

1. Bilan sportif de la saison

▪ *Compétitions internationales :*

L'année 2023 a été marquée par les deux médailles de bronze de l'équipe de France féminine aux Championnats du Monde par équipe et au Championnat d'Europe des Nations.



Au début de l'année 2023, les joueuses de l'équipe de France des Olympiades de Chennai ont bénéficié d'un travail avec une préparatrice mentale chargée de recueillir leurs attentes et leurs pistes d'amélioration pour de meilleures performances collectives.

La FFE a nommé une nouvelle capitaine, la MI Silvia Alexieva, pour mener cette équipe dans les compétitions à venir, aux côtés de l'entraîneur Yannick Gozzoli.

La Commission Mixité félicite l'ensemble des joueuses et du staff pour ces brillants résultats, ainsi que l'initiative de la FFE d'en faire les invitées d'honneur du Championnat de France des Jeunes 2024 à Agen.

- **Mitropa Cup 2023 :**



L'équipe féminine remporte pour la deuxième année consécutive la médaille d'or à la Mitropa Cup, organisée en Croatie.

Bravo à Natacha Benmesbah, Manon Schippke, Cyrielle Monpeurt, Anyisia Thomas, Anastasia Savina, et à l'entraîneur Yannick Gozzoli pour ce superbe résultat.

- **Compétitions Internationales Jeunes :**



Aux Championnats d'Europe des Jeunes, Juliette Cornileau réalise une grande performance et obtient une médaille de bronze dans la catégorie U18F.

La Commission Mixité se félicite de la création du Plan de Performance Jeunes avec une composition paritaire. La sélection de 35 jeunes filles (au lieu d'une dizaine habituellement) pour un entraînement annuel et la participation aux compétitions internationales.

Cette sélection « élargie » permet de plus aux meilleures jeunes joueuses de participer selon leur choix au tournoi mixte du Championnat de France des jeunes, sans craindre de « perdre » leur sélection, ce qui les contraignait à préférer systématiquement le championnat féminin.

▪ **Championnat de France par équipe :**

Top 12 féminin :

Vandoeuvre Échecs remporte le Top 12 féminin 11 ans après le précédent titre !



Le CE Strasbourg, C'Chartres Échecs, l'Échiquier Domloupéen, et Marseille Échecs accèdent au Top 12 féminin pour la saison 2023-2024 !

Coupe de la Parité :

Le Cercle d'Échecs de Monte Carlo (Monaco) remporte la Coupe de la Parité 2023 à La Roche-sur-Yon (juin 2023).



Championnat de France individuel :



La GMF Mitra Hejazipour obtient son premier titre de Championne de France « classique » à l'Alpe d'Huez, en battant Deymante Daulté-Cornette en finale. Mitra a également été sacrée championne de France de blitz à Asnières (juin 2023).

La Commission Mixité se félicite du vote du Comité Directeur de novembre 2023 qui, pour la première fois dans l'histoire de la FFE, instaure l'égalité des rétributions en Équipe de France pour l'équipe mixte et pour l'équipe féminine, ainsi que l'égalité des prix entre le National Mixte et le National Féminin.

Trophée Roza Lallemand :

La GMF Andreea Navrotescu remporte le Championnat de France féminin de parties rapides pour la 2^e année consécutive, dans les locaux de Cap Sciences, à Bordeaux !



2. Bilan des sondages concernant la mixité des championnats de France Jeunes

Ce sondage était à destination des enfants (filles et garçons) participant aux Championnats de France Jeunes de 2023, ainsi qu'aux parents ayant des enfants jouant ce championnat.

Il a été réalisé par un étudiant de Master2 (spécialité : Economie et psychologie, Universités Paris I et Paris Des-cartes), Kérian de Marcellus, sous la direction de José de Sousa, membre de la commission mixité (mémoire soutenu le 16 juin 2023 : « *Gender differences in chess: the effects of mixed-gender tournaments and the role of signals about one's abilities* »).

La première partie de l'étude (fev.-mars 2023), publiée sur le site internet du Championnat de France Jeunes ainsi que sur la page dédiée au Championnat sur le site de la FFE **mesurait les croyances des jeunes quant à leurs capacités et leurs résultats, la deuxième partie étudiait leur compétitivité et l'encouragement de cette compétitivité par les parents, et la troisième partie portait, sous forme d'entretiens en face à face lors des championnats, sur les opinions de jeunes et de parents concernant les tournois mixtes.** Il est à noter qu'afin de préserver l'anonymat des personnes ayant répondu aux sondages, les réponses des parents n'ont pas été comparées aux réponses de leurs propres enfants (et vice-versa).

Les principaux enseignements de ce travail sont que :

- 1) les parents croient moins aux capacités de leurs filles qu'à celles de leurs fils ;
- 2) les filles sont moins encouragées par leurs parents à être compétitives que les garçons ;
- 3) les filles ont moins confiance en leurs capacités que les garçons.

Ce rapport (en anglais) est disponible sur simple demande à l'adresse : jose.de-sousa@u-paris2.fr

Ceci donne des pistes de réflexion afin de remédier à ces disparités d'opinions, qui ont un inévitable impact sur les performances des garçons comme des filles.

3. Refonte du « label féminin »

La commission a poursuivi le travail initié en 2022 par D. Pascal sur les labels. Il est rappelé que le CD de la FFE a voté à l'unanimité la reconduction « *jusqu'au 31 août 2023 [des] labels (Formateur, Féminin et Handicap) actuellement existants décernés aux clubs.* ».

La commission a voulu présenter un cadre pour l'obtention de ce label, avec des indicateurs de réussite pour les clubs et un petit nombre d'objectifs précis, possiblement avec une étape d'état des lieux/propositions la première année puis des bilans d'avancement les années suivantes. Les propositions de la commission rejoignant sur de nombreux points celles du conseiller technique national, employé du ministère et délégué auprès de la FFE, une liste de critères accompagnés d'un barème a été établie.

La commission suggère que le label soit valable pour une durée de 2 ans ou 4 ans et que la mise en place effective de ce label soit précédée d'une période de tests, avec des clubs volontaires.

4. Plan d'action de la FFE pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

La Commission Mixité se félicite des décisions du Comité Directeur de la FFE concernant le plan national voté en novembre 2023.

Afin de contribuer à ce plan, la Commission a entrepris un travail sur le plan de sensibilisation : une campagne de communication destinée notamment à être présentée lors des grands événements de la FFE (Jeunes et toutes-catégories) et dans un second temps, dans les championnats de Liges ou départementaux Jeunes. La Commission a travaillé sur le contenu des messages et la désignation de la personne chargée des illustrations.

5. Projet de la règle des quotas de joueuses

Pour rappel, cette mesure vise à encourager les femmes à jouer massivement dans les compétitions par équipe, quel qu'en soit le niveau ou le type (interclubs, coupe de la parité, challenges, etc.) **en imposant un quota de parties jouées par des femmes.**

Cette mesure s'est longtemps heurtée à la difficulté d'obtenir l'ensemble des données concernant une saison de parties de licences A en équipe, afin d'estimer un chiffre de quota qui ne serait pas impossible à atteindre par les clubs mais les inciterait à augmenter le nombre d'échiquiers occupés par des femmes dans leurs équipes. Devant cette difficulté, la commission a commencé à rassembler ces données « à la main avant que ces données ne soit enrichies grâce à la transmission, par E. Mouret, des données de début de saison (bon nombre de compétitions par équipes ne sont pas encore achevées fin mars, date de ce rapport). Une fois mis en forme, les formats des deux jeux de données seront vraisemblablement assez différents, plus globaux pour les données transmises par E. Mouret (données regroupées par catégories de compétitions, de Top16 à N4, et par ligue), plus axés sur les clubs et leurs équipes dans l'autre cas. L'analyse permettra de proposer une base pour le quota et la commission suggère, tout comme pour le label féminin, une période de mise en pratique et de calage, avec des clubs volontaires.

Cette proposition a été présentée au Comité Directeur de la FFE à titre informatif, et sera présentée aux clubs pour avis. Ces sondages viseront notamment à déterminer si cette règle doit remplacer la règle dite de la joueuse obligatoire, ou si elle s'ajoutera.

6. Échanges internationaux

La commission a accueilli (en visio) Iris Descamps, membre du CA de la Fédération Echiquienne Francophone de Belgique (FEFB), où elle siège comme représentante des joueuses. Une de ses missions est de réfléchir à comment attirer et garder les femmes dans les clubs d'échecs (en Belgique francophone, sur 5826 licencié.e.s, 460 sont des femmes, soit 7.90 % des effectifs).

7. Semaine de la Mixité

La semaine de la mixité a cette année récompensé 13 projets (clubs ou CDJE) pour leurs projets, un chiffre en hausse par rapport à l'an dernier.

La semaine de la mixité récompense des projets qui visent à promouvoir la pratique du jeu pour les femmes, à l'occasion de la Journée Internationale du Droit des Femmes.

8. Formation des dirigeantes

La troisième promotion des femmes dirigeantes, encadrée par Laurie Delorme, est programmée pour mai 2024. Les dirigeantes formées lors des deux promotions précédentes se verront proposer un module complémentaire en septembre 2024.

Cette formation assurée par les bénévoles de la FFE et la FEMIX contribue à la formation des instances.

9. Promotion de la participation féminine en Coupe Loubatière

La règle d'une équipe supplémentaire qualifiée en coupe Loubatière pour les deux premières phases, à condition qu'il y ait au moins 10% de femmes inscrites, proposée précédemment par la commission et votée par le CD de la FFE (vote n°15, CR des 25/26 juin 2022), a été diversement suivie d'effet lors de la saison 2022/2023. Pour la saison actuelle (2023/2024), la compétition n'est pas terminée à la date de rédaction de ce rapport mais le constat sera probablement identique.

- Lors de la phase départementale, 381 filles/femmes sur 3940 participants au total, soit env. 10%.
30 départements ont dépassé le seuil de 10% pour avoir une équipe supplémentaire qualifiée à la phase 2.
- Pour la phase 2 qui s'est déroulée le 24 mars 2024, 94 filles/femmes sur 1360 participants au total, soit env. 7%.
7 sur 33 zones de qualification ont dépassé le seuil de 10% pour avoir une équipe supplémentaire qualifiée à la phase 3.

La commission estime que cela est dû en grande partie à une méconnaissance de cette (relative) nouveauté dans les clubs. L'annonce sur le site FFE de cette nouvelle règle à la saison prochaine doit convaincre plus de clubs de l'intérêt de cette mesure.

De même, la commission suggère que le fonctionnement du Plan de Performance, et notamment l'élargissement de la sélection pour les championnats d'Europe et du Monde, soit rappelées dans le règlement et à l'ouverture du championnat de France des Jeunes, afin que toutes les personnes impliquées (enfants en premier lieu, mais aussi parents, responsables de clubs, entraîneur.es etc.) soient bien au fait des implications.

La présidente de la Commission, Isabelle Billard, salue l'arrivée de Mme Estelle Diksa (Échiquier Grenoblois) dans la Commission en 2023, et remercie l'ensemble des membres pour leur travail.